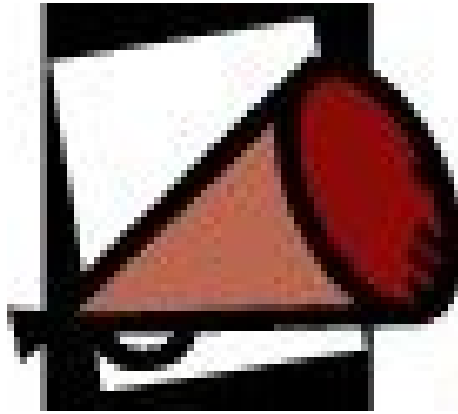


<https://www.pressegauche.org/Evitement-fiscal-au-Casino-de-Montreal-Quebec-solidaire-demande-a-la>



Évitement fiscal au Casino de Montréal - Québec solidaire demande à la Vérificatrice générale de faire enquête



- Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 15 novembre 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 15 nov. 2019 - Consterné d'apprendre que L'Atelier Joël Robuchon, un restaurant de luxe au Casino de Montréal, fait de l'évitement fiscal au Luxembourg en bénéficiant de la complaisance tacite de Loto-Québec, le responsable de Québec solidaire en matière de justice économique et fiscale, Vincent Marissal, demande à la Vérificatrice générale du Québec de se pencher sur cette affaire rapidement.

« Le restaurant Robuchon a gagné le jackpot avec Loto-Québec : non seulement la multinationale s'en met plein les poches grâce à sa collaboration avec le Casino, mais en plus, elle fait de l'évitement fiscal avec la complicité de Loto-Québec pour ne pas avoir à payer sa juste part à l'État québécois. C'est indécent. Chaque fois qu'on essaie de gratter pour en savoir plus sur les activités de Loto-Québec, on tombe sur la case "meilleure chance la prochaine fois". Pourtant, il s'agit d'un monopole : aucun concurrent ne peut tirer profit de ces informations. Il n'y a aucune raison de ne pas faire preuve de davantage de transparence dans ses pratiques », martèle M. Marissal.

Pour le député de Rosemont, bien que l'évitement fiscal dont bénéficie l'Atelier Joël Robuchon soit légal, il n'en demeure pas moins socialement inacceptable. Il demande à la Vérificatrice générale de faire enquête sur cette situation, qui soulève d'importants enjeux éthiques puisqu'elle implique directement une société d'État.

« Maintenant qu'il est au courant de la situation, est-ce que le ministre Girard va continuer de tolérer ce genre de fiscalité agressive ? Le ministère des Finances est justement en train de travailler sur un projet de registre de "bénéficiaire ultime" pour lutter contre l'évasion et l'évitement fiscaux. Ce serait le comble de l'ironie qu'au même moment, notre société d'État se rende complice de telles pratiques. En matière de fiscalité, le gouvernement du Québec a un devoir d'exemplarité, et celui-ci doit aussi s'appliquer à toutes ses sociétés d'État, point à la ligne », conclut Vincent Marissal.